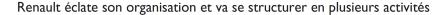


MINI-CAS I : RENAULT ÉCLATE SON ORGANISATION ET VA SE STRUCTURER EN PLUSIEURS ACTIVITÉS





Question

- 1. Représentez l'organigramme du groupe.
- 2. En quoi cette nouvelle organisation est-elle liée à la stratégie?
- 3. La nouvelle organisation de Renault est-elle influencée par l'évolution de son environnement?
- 4. Comment qualifiez-vous cette organisation en termes de configuration organisationnelle?
- 5. Comment expliquer que cette organisation fasse peu référence à l'alliance Renault-Nissan?

1-PDG **POWER Ampère** ALPINE THE Activités Electrique **MOBILIZE** Haut de **FUTURE IS** thermiques logiciel banque gamme **NEUTRAL** Dacia & Renault

- 2- La stratégie du groupe consiste à s'orienter vers de nouvelles activités, correspondant à de nouveaux DAS, bénéficiant d'autonomie au travers d'une filialisation. Il y a aussi le souhait de faire entrer au capital de certains DAS des partenaires extérieurs et de lever des fonds en bourse. Certaines filiales vont nouer des partenariats industriels liés à leur activité.
- 3- À l'évidence, car les questions environnementales qui frappent le secteur, influencent la stratégie et l'organisation. La séparation des activité moteurs électriques et thermiques qui correspondent à des phases du cycle de vie en atteste.
- 4- C'est une organisation divisionnelle classique.
- 5- Parce que l'alliance Renault-Nissan appartient au passé sur le plan stratégique, du fait des velléité d'autonomie de Nissan, qui a refusé la fusion avec Renault, souhaitée par l'État français et dont Carlos Ghosn, le président tout puissant pendant plusieurs années, a fait les frais.



Stratégie



MINI-CAS 2 : IMMOBILIER DE BUREAU : LE TÉLÉTRAVAIL DYNAMITE LE SECTEUR

Visionnez la vidéo ci-dessous.

Vidéo bonus

www.lienmini.fr/strategie-1867-31

Questions

- I. Le développement du télétravail est-il conjoncturel ou structurel?
- 2. Quel est son impact sur l'évolution du secteur immobilier?
- 3. Quel est son impact sur l'organisation des entreprises?

Réponses

- 1- Structurel, du fait des changements de comportement durables, qui ont suivi la crise sanitaire. Le confinement, dans tous ses aspects négatifs, a en même temps souligné que les déplacements domicile-travail étaient extrêmement coûteux en temps et en énergie pour les salariés et que la productivité semblait (nous disons semblait) ne pas s'effriter.
- 2- Les conséquences sont multiples :
 - a. Marché des bureaux en surcapacité du fait du télétravail.
 - b. Marché du neuf doit intégrer le besoin de pièces de travail à domicile.
 - c. Géographiquement, le développement de ville de taille moyenne accessible par train.
- 3- Changements:
 - a. Des méthodes de coordination présentiels & distantes.
 - b. Des règles de présence physique en entreprise.
 - c. Méthodes de formation des managers à l'animation distante.
 - d. Des contrats de travail devant préciser les modalités et lieux de travail.